

Droit international économique

Titulaire

Nicolas ANGELET (Coordonnateur)

Mnémonique du cours

DROI-C615

Crédits ECTS

5 crédits

Langue(s) d'enseignement

Français

Période du cours

Deuxième quadrimestre

Contenu du cours

Le cours analyse les principaux régimes du droit international public économique, en ce compris sous un angle critique et au regard des rapports que ces régimes entretiennent avec les régimes de droit international autres qu'économiques, tels les droits humains, le droit international de l'environnement, etc. Sont ainsi analysés : le droit international des investissements, le droit du commerce international, les institutions multilatérales de développement, la lutte contre la pauvreté, les entreprises et les droits de l'homme, etc.

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

servir d'introduction aux normes, pratiques et méthodes de travail de la coopération économique mondiale, et donner des clés de lecture de l'actualité dans ce domaine.

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Le cours est donné essentiellement ex cathedra sur la base de documents distribués préalablement. Une participation active est encouragée.

Contribution au profil d'enseignement

Introduire aux règles fondamentales du droit international économique et ses rapports avec d'autres branches du droit international.

Références, bibliographie et lectures recommandées

documentation distribuée au début du cours et pendant le quadrimestre

Autres renseignements

Contact(s)

nangelet@ulb.ac.be

Méthode(s) d'évaluation

Examen oral

Méthode(s) d'évaluation (complément)

Examen oral

Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté de Droit et de Criminologie

MS-DINT | Master de spécialisation en droit international | bloc U

Programmes proposant ce cours à la faculté de Philosophie et Sciences sociales

MA-COOP | Master en sciences de la population et du développement | finalité Spécialisée/bloc 1 et finalité Spécialisée/bloc 2 et MA-PINT | Master en sciences politiques, orientation relations internationales | finalité Mondialisation et politiques publiques/bloc 2